

Réunion du 9 décembre 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Françoise BUFFET, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, M. Nicolas MATT, membres.
- Procuration(s) : Mme Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à M. Yves SUBLON, Mme Françoise BEY ayant donné pouvoir à M. Serge OEHLER, Mme Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT
- Excusé(s) :
- Absent(s) : M. CAHN Mathieu
- Ne prennent pas part au vote : M. Philippe MEYER, M. Marcel BAUER, Mme Cécile DELATTRE
- Rapporteur : Mme Nathalie ERNST

CD/2019/110

K210_2019_11_27_110

625 - Actions culturelles

**625- Actions culturelles - Propositions financières
- Budget Primitif 2020 et propositions d'attribution de
subventions dans les domaines de la création et de la
diffusion culturelles de spectacles vivants et de la
transmission artistique**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2020 de l'axe d'intervention 625-Actions culturelles.

Il décide d'attribuer les subventions pour l'année 2020 dans le domaine de la création et diffusion culturelle pour un montant de 94 000 € réparti comme suit :

- . Subvention pour l'association pour la promotion de la culture en Alsace - Théâtre de la Choucrouterie : 54 000 €
- . Subvention pour l'association MUSICA : 40 000 €

Il décide d'attribuer les subventions dans le domaine de la transmission artistique pour un montant de 455 000 € réparti comme suit :

- . Subvention pour l'association Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines (CEAAC) : 40 000 €
- . Subvention pour l'association TJP : 55 000 €
- . Subvention à la Ville de Strasbourg pour les actions de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg : 200 000 €
- . Subvention pour l'Agence Culturelle Grand Est : 160 000 €

- approuve les termes :

- du projet de convention financière pour l'année 2020 à conclure entre le Département du Bas-Rhin et l'association pour la promotion de la culture en Alsace - Théâtre de la Choucrouterie,
- du projet de convention financière pour l'année 2020 à conclure entre le Département du Bas-Rhin et l'association MUSICA,

- du projet de convention financière pour l'année 2020 à conclure entre le Département du Bas-Rhin et le Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines (CEAAC),
- du projet de convention financière pour l'année 2020 à conclure entre le Département du Bas-Rhin et le TJP,
- du projet de convention financière pour l'année 2020 à conclure entre le Département du Bas-Rhin et l'Agence Culturelle Grand Est,
- du projet de convention financière pour l'année 2020 à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Ville de Strasbourg pour les actions de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg.

Le versement des subventions interviendra conformément aux modalités de paiement prévues dans les dites conventions.

- autorise son Président à signer ces conventions.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 45

Vote(s) pour :	M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJOGUTHMULLER, Mme Frédérique MOZZICONACCI, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, M. Nicolas MATT, M. Frédéric BIERRY	42
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20191209-
lmc1134249-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 17/12/19